



DURCIGEL

GEL D'INJECTION CONTRE L'HUMIDITÉ MONTANTE

- Facilité d'application avec un matériel de haute qualité.
- Produit en phase aqueuse : respect de l'homme et de l'environnement (pas de solvants pétroliers ni de paraffines, peu de déchets d'emballage).
- Plus efficace que les injections de produits liquides sous pression.
- Agit sur de nombreux matériaux (briques pleines, briques creuses, briques perforées, agglomérés en béton, béton poreux, blocs de silicate de calcium, pierre naturelle).
- Diffusion optimale par l'intermédiaire de l'humidité présente dans le mur et grâce à l'évaporation des silanes, donc possibilité de traiter les murs creux ou en panneaux de déblai et en briques perforées.
- Haute concentration en ingrédients actifs silanes-siloxanes. Inodore.

Le DURCIGEL est une émulsion hydrophobe spécialement conçue pour être injectée dans les murs contre l'humidité capillaire.

APPLICATION

Eliminer l'enduit affecté par l'humidité, les plinthes, peintures et papiers peints autour de la zone d'injection. Réparer les joints imparfaits.

Réalisation des forages : Forer toujours horizontalement dans le joint (sous le joint vertical supérieur ou inférieur). Choisissez la hauteur d'injection en fonction des niveaux intérieurs et extérieurs mais appliquez DURCIGEL le plus près possible du sol, injectez si possible au niveau de la plinthe. Ne jamais injecter en dessous du niveau extérieur du terrain.

PROFONDEUR MINIMALE DU TROU DE 12MM EN FONCTION DE L'ÉPAISSEUR DU MUR:

(Distance entre deux forages: 10 cm, profondeur : 90 à 95 % de l'épaisseur du mur).

| Epaisseur mur | Profondeur forage | Epaisseur mur | Profondeur forage |
|---------------|-------------------|---------------|-------------------|
| 9 cm | 8 cm | 29 cm | 27 cm |
| 10 cm | 9 cm | 32 cm | 30 cm |
| 19 cm | 17 cm | 39 cm | 37 cm |
| 21 cm | 19 cm | 43 cm | 40 cm |

Nous recommandons au préalable de définir la profondeur appropriée des forages et de la fixer à l'aide d'un butoir ou en entourant une bande adhésive autour du foret.

Murs pleins : forer uniquement d'un côté du mur et injecter en une seule fois.

Murs creux : double traitement : traiter d'abord la paroi intérieure et la paroi extérieure. Contrôler s'il n'y a pas de saletés accumulées dans le creux entre les parois.

Briques perforées : juste au-dessus de la couche horizontale de mortier, juste au-dessus du niveau du plancher. Celui-ci sert de support.

Angles : traiter toujours en système d'éventail.

Agglomérés en béton pleins : forer dans la couche horizontale de mortier.

Agglomérés en béton creux : forer juste au-dessus de la couche de mortier (voir briques perforées).

Béton poreux : forer le plus près du plancher et ce, directement dans les blocs.

Blocs de silicate de calcium : forer dans la couche horizontale du mortier.

N'enduire le mur à nouveau que quand celui-ci sera sec.

Si les murs ont déjà reçu un traitement par injection, nous recommandons de forer les nouveaux trous 15 à 20 cm au-dessus des précédents.

S'il existe déjà un barrage contre humidité, forer alors au-dessous de celui-ci.

MODE D'INJECTION

Introduire le tube d'injection au maximum dans le trou(A). Retirer d'environ 3 cm.

Presser doucement sur la manette du pistolet et remplir le trou avec DURCIGEL en retirant lentement le pistolet (B) et ce, jusqu'à 1 cm de la surface du mur (C).

Scellez les forages avec un peu de mortier.

Si nécessaire, rincer les outils à l'eau chaude, le produit coulé peut également être éliminé à l'eau chaude.

CONSOMMATION

Mur de 10 cm d'épaisseur et forage de diamètre 12 mm : +/- 115 ml par mètre linéaire.

Une cartouche de 600 ml permet de traiter 5.2 m environ. La consommation varie selon la porosité du matériau.

CARACTERISTIQUES

Aspect : gel thixotrope.

Agents actifs : Silane – Siloxane.

Teneur en agent actif : ± 65 %.

Couleur : blanc.

Odeur : légère.

pH : 8 environ.

Solubilité à l'eau : complète.

Point d'éclair : 74 °C.

Densité : 0,89.

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux conditions d'emploi figurant sur l'emballage.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.



POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

D2268-0612



Qualité
AFIOR CERTIFICATION